

# Un engagement fort pour la protection de la biodiversité

C'est en présence de plusieurs élus du territoire et de bénévoles de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) Paca, que Michel Gros, président du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume, maire de La Roquebrussanne, et François Grimal, président de la LPO Paca, ont signé une convention engageant les deux parties à développer des actions destinées à protéger la biodiversité du territoire et de ses 26 communes réparties entre les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, une biodiversité reconnue comme d'une très grande richesse, mais fragile, et dont la pérennité nécessite des actions ambitieuses.

*"Une biodiversité malmenée par les activités quotidiennes de*



Michel Gros, François Grimal et Louis-Marie Giacobbi, lors de la signature de la convention entre le PNR et la LPO.

/PHOTO A.K.

**"L'équilibre entre la préservation de la biodiversité et le développement"**

*"l'homme"*, ainsi que l'a souligné Michel Gros, appelant à "maintenir un équilibre entre la préservation de la biodiversité et le développement humain", et détaillant la stratégie mise en place pour y parvenir, doublement des espaces protégés, extension du site Natura 2000 à 17 000 ha, adoption d'une gestion forestière et d'une pratique agricole respectueuses des espèces naturelles à protéger.

Cette politique nécessite "la

coopération de partenaires solides", comme la LPO, un lien évident, de nombreuses actions étant déjà conjointement engagées entre les deux structures, la convention de partenariat, signée aujourd'hui, ne faisant que formaliser une association naturelle. François Grimal et Louis-Marie Giacobbi, secrétaire général de la LPO Paca, ont tour à tour confirmé cette évidence en rappelant les dangers de la disparition progressive constatée des oiseaux et

des papillons sur le territoire du PNR, un territoire couvert par deux sections locales, Sainte-Baume Val d'Issole, coordonnée par Marie-Noëlle Thierry, et Sainte-Baume Nord, coordonnée par Daniel Klein, et sur lequel 50 refuges LPO ont été mis en place.

La présente convention vise donc à définir, renforcer, et pérenniser les actions partenariales entre le PNR de la Sainte-Baume et la LPO Paca, afin d'améliorer l'engagement

commun pour la préservation de la biodiversité.

Lors de cette signature, les personnalités suivantes étaient également présentes: Jacqueline Bouyac, conseillère régionale déléguée aux PNR Paca, Suzanne Arnaud, maire de Riboux, Robert Deledda, adjoint au maire de La Cadière-d'Azur, Jean Papeira, adjoint au maire de Plan d'Aups Sainte-Baume, et Bernadette Mouren, conseillère municipale à Auriol.

Alain KLEIN